



Toute l'actualité syndicale accessible de votre bureau ou domicile sur <http://www.fo-dgfip-sd.fr/B31/>

**BILLET D'HUMEUR**

Il y a la Direction. Il y a les syndicats. Et les syndicats doivent dire non à la Direction. C'est un concept qui a l'avantage d'être simple.

Mais il est aussi concevable que des syndicalistes réfléchissent d'une manière objective et considèrent que les intérêts des agents, des services et des usagers valent mieux que des postures.

Ainsi, officiellement la scission est la conséquence du rapport de la Cour des Comptes. Alors, nous ne sommes pas toujours d'accord avec cette juridiction mais il se trouve qu'en l'espèce, la scission est d'abord une question de bon sens. Je me souviens que lorsque j'ai été affecté à la DSGI devenue la DRESG, ma première réaction a été de constater le côté « fourre-tout » de ma Direction. La scission correspond à une évolution logique et que nous attendions, en tant qu'agents des différents services, de cette situation.

C'est la raison pour laquelle nous y sommes favorables.

Il serait pourtant si simple d'y être opposés. Après tout, quoi de plus confortable que de se complaire dans une opposition systématique en espérant que la mise en œuvre créera des inquiétudes, qu'il y aura des problèmes...qui agaceront les agents.

Ce n'est pas notre conception. Nous qui travaillons comme vous dans les services, nous sommes les premiers à vouloir l'amélioration de nos conditions de travail, des outils performants et une bonne lisibilité de nos missions et nous avons très souvent démontrés que nous savions évoluer et que nous ne redoutons pas les évolutions qui vont dans le bon sens.

Alors, nous sommes favorables à la scission et aux futures organisations. Pour nous, il y a néanmoins trois sujets essentiels sur lesquels nous intervenons d'autant plus efficacement et d'une manière crédible que nous, nous avons une vision claire de la situation.

- Réussir et consolider la scission entre les deux Directions.
- Renforcer les moyens en personnel et techniques en fonction des besoins réels et des perspectives annoncées par le Directeur Général;
- Agir pour une légitime évolution indemnitaire des agents qui travaillent, comme nous, dans les différents services.

Nous pensons qu'il est plus toujours plus efficace d'être une démarche constructive et vigilante et vous pouvez compter sur nous.

Comité Technique Local 9 juin.... Acte I

Vos élus de Force Ouvrière étaient naturellement présents à cette instance essentiellement consacrée à l'avenir de la DRESG et donc particulièrement importante pour les agents.

Nous déplorons à nouveau que le boycott des autres syndicats pour des raisons essentiellement générales.

Le report de l'instance au 19 juin n'apporte rien aux agents qui attendent des informations claires et utiles.

A cet égard, nous soulignons que nous, élus de FO, étions simplement venus pour parler de la DRESG et de l'avenir de nos collègues qui, comme nous, travaillent dans les différents services.

Ca nous paraît plus intéressant et utile que les postures syndicales.

Comité Technique Local.... Suite et fin

Ce Comité technique est particulièrement important pour les agents de la DRESG qui comme nous, travaillent dans les différents services. En toute objectivité, de nombreuses réponses précises ou d'attente ont déjà été apportées et contribuent à permettre un climat de travail serein auquel nous aspirons. Toutefois, des questions importantes demeurent donc et nous allons naturellement les aborder lors de cette instance. D'une manière générale, nous approuvons les grandes lignes qui nous sont présentées, qui sont claires et relèvent d'une évidente logique. Notre contribution ne va donc pas consister à nous attarder sur les objectifs clés d'une évolution qui permet une meilleure lisibilité des missions et, nous l'espérons, une amélioration des conditions de travail des agents et du service rendu aux usagers dans le contexte difficile que nous vivons au quotidien dans les différents services. En revanche, nous il est nécessaire de faire un nouveau point d'étape sur les missions actuelles et futures et sur les effectifs. Nous souhaitons travailler en relation avec vous sur les déménagements ou les déplacements qui sont envisagés ainsi que sur les sujets indemnitaires de nos collègues. Bien sûr, l'évolution se poursuivra après le 4 septembre et nous serons vigilants sur celle-ci et sur les droits des agents.



Par référence à Alfred Jarry qui était un précurseur dans le domaine du surréalisme. Il aura imposé un nouveau mot à la langue *ubuesque*, qui renvoie à l'univers singulier de son héros (la gidouille verte, le voiturin à phynances, le crochet à nobles, le bâton à physique, le petit balai qu'on ne saurait dire, etc.), et qui qualifie par extension un monde absurde, grotesque, dominé par la bureaucratie et le bon plaisir des tyranneaux à la fois odieux et ridicules.

Des questions classiques qui s'inscrivent dans un contexte très particulier pour les agents puisque cette instance a lieu alors que règnent des incertitudes majeures liées aux premières déclarations du Ministre actuel qui a reçu une délégation de notre organisation.

Ainsi, après cinq ans d'une politique désastreuse pour la fonction publique et alors que nous espérons légitimement des prises de position cohérentes et sincères, force est de constater que le flou prédomine ainsi que l'absence d'engagements clairs sauf pour annoncer des reculs sociaux tels le maintien du gel du point d'indice, l'absence de réponse sur le maintien du calcul sur les six derniers mois pour les retraites ou encore les attaques contre le statut des fonctionnaires par le biais de CDI de droit public. Alors que la Fonction publique est un des socles de notre France qui a tant besoin de stabilité, nous constatons que les objectifs annoncés sont soit nébuleux, soit une source d'instabilité.

Et que dire du prélèvement à la source qui de jour en jour est devenu non seulement une usine à gaz mais un boulet pour notre Administration qui sacrifie d'énormes moyens financiers, on parle de 30 millions, pour une réforme qui au terme d'une insupportable période de confusion, est donc au minimum reportée. Qui a gagné à ce gâchis ? Personne, ni les contribuables, ni les entreprises, ni notre Administration qui est réputée pour sa rigueur et sa capacité d'adaptation et qui s'est retrouvée embourbée du fait de décisions déraisonnables et ce n'est peut être pas terminé.

Ces moyens et cette énergie sacrifiés auraient été mieux employés autrement et notamment à assurer un meilleur soutien et à aider à la modernisation de notre administration. Mais revenons à la DRESG ou, ici, nous pouvons saluer une volonté d'un dialogue respectueux et d'une politique d'information transparente.

MACRON, DERRIERE LE SOURIRE...

FO Fonction publique a rencontré Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, accompagné de son Directeur de Cabinet et du Directeur de Cabinet adjoint qui aura plus particulièrement en charge la Fonction publique.

Pour FO, cette première audience avait pour objet de faire préciser par le ministre les différents propos du Président de la République au sujet de la Fonction publique et de ses agents, tout en rappelant nos principales revendications.

Sur les points principaux évoqués, certains sont clairement affichés, d'autres restent encore flous.

Les 120 000 suppressions de postes, le gel de la valeur du point d'indice pour l'année à venir, le rétablissement de la journée de carence, sont hélas confirmés, au nom de l'application du programme, validé par le résultat de l'élection présidentielle.

Concernant le recrutement de fonctionnaires sous statut défendu par FO, le ministre répond vouloir combattre la précarité mais maintient que cela peut se faire dans certains cas par le biais de CDI de droit public.

Pour FO, contrairement à ce que dit le ministre, il faut, pour éviter la précarité, des emplois statutaires et non le développement du contrat.

Concernant les retraites, le ministre n'a pas été en mesure de répondre à nos interrogations sur le maintien du calcul sur les six derniers mois et le taux de remplacement de 75 %, argumentant que cette réforme systémique se tiendrait d'abord au niveau de l'Elysée et Matignon.

En revanche, elle sera discutée avec les fédérations de fonctionnaires le moment venu.

Au final, un ministre qui confirme les engagements du Président de la République et la nécessité de tenir les comptes publics (critères de convergences européens obligent), même s'il les enrobe d'une volonté de dialogue et d'éventuelles contreparties.

Avant comme après les élections législatives, en toute indépendance, FO n'acceptera pas les suppressions de postes, la remise en cause des droits statutaires, et continuera de défendre la revalorisation uniforme de la valeur du point d'indice pour les trois versants de la fonction publique et combattra toutes réformes sur ces points.

Prélèvement à la source reporté d'un an

Le Premier Ministre annonce ce jour le report de la mise en oeuvre du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019.

Pour FO Finances, cette décision est le moins qu'il pouvait faire pour éviter un crash fiscal inévitable!

En effet, la date initiale imposée par le précédent gouvernement relevait plus d'une piètre décision électoraliste que d'une véritable réforme fiscale, dont tous les acteurs ont bien conscience de l'extrême complexité.

FO Finances a toujours annoncé que les délais initiaux étaient intenable pour une réforme dont il serait bien difficile de trouver des arguments de simplification pour les entreprises et les contribuables. Encore aujourd'hui, outre les inconnus sur la faisabilité du dispositif au niveau des systèmes informatiques, de nombreux cas particuliers n'ont toujours pas de réponse. L'audit prévu par le gouvernement pour tester le prélèvement à la source devra intégrer la diversité des entreprises sur notre territoire (de la TPE à la multinationale) et la multitude des cas particuliers des citoyens.

Pour FO Finances, les agents de la DGFIP sont les premières victimes, d'abord d'une décision initiale



brutale et demain en devant faire face aux légitimes interrogations des contribuables après ce report. Pour FO Finances, au-delà d'un report certes bienvenu, l'abandon de cette réforme demeure la solution la plus appropriée. Encore un effort Monsieur Philippe !

Tous fichés !!!



Syndicat républicain, FO est naturellement attaché à la sécurité des citoyens et soutient les forces de l'ordre et les mesures qui vont en ce sens.

Depuis le 28 mars dernier, toutes les demandes de pièces d'identité seront regroupées dans le fichier TES (Titres Électroniques Sécurisés). Le ministère de l'Intérieur a justifié l'origine de sa création avec les deux arguments suivants : une gestion simplifiée de ces demandes et la lutte contre l'usurpation d'identité.

La généralisation de ce dispositif à tous les citoyens peut interpeller. A terme, « ce méga fichier » regroupera des informations sur tous les Français en âge d'avoir une carte d'identité ou un passeport, soit environ 60 millions de citoyens.

Ce fichier contiendra les noms, prénoms, sexes, dates et lieux de naissance, adresses, tailles, couleur des yeux, image numérisée de notre signature ainsi que les données relatives à notre filiation (noms, prénoms, nationalité, dates et lieux de naissance de nos parents).

De plus, selon le mode de la demande du titre d'identité, pourront aussi y figurer notre adresse email ou nos coordonnées téléphoniques.

Plus inquiétant, ce fichier contiendra aussi des données biométriques, photo du visage et empreintes digitales.

Cette collecte de données rappelle les projets précédents de fichage de grande ampleur tels que SAFARI (Système Automatisé pour les Fichiers Administratifs et le Répertoire des Individus).

Pour la petite histoire ce projet qui date de 1974, avait suscité un tollé à l'époque, et fut à l'origine de la création de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) ; Un autre projet datant du gouvernement précédent et aussi intitulé TES, avait été censuré par le Conseil constitutionnel au motif qu'il prévoyait la possibilité d'identifier une personne à partir de ses données biométriques.

Selon les promoteurs de l'actuel fichier, ce TES ne concerne que l'authentification des citoyens et non l'identification : promis, juré !!!!!!!

La question qui se pose, est de se prémunir des dérives aussi probables qu'inacceptables que pourrait engendrer un tel dispositif ?

Dans un contexte d'état d'urgence et de lutte contre le terrorisme, et à l'heure, où des piratages de données se produisent chaque jour, comment être sûr de la sécurité du répertoire centralisé sur lequel seront stockées toutes ces informations ?

Au final, un tel projet n'aurait-il pas mérité un débat public plutôt qu'un simple décret publié, à la sauvette pour ne pas dire en catimini, au Journal Officiel le 30 octobre 2016.



Restaurants, cantines, abattoirs, supermarchés (tous les établissements de la chaîne alimentaire) sont soumis à des contrôles sanitaires. Mais depuis le 3 avril 2017, il y a du changement : désormais les résultats de ces inspections sont publiés et consultables par tous, en se rendant simplement sur le site dédié "alim-confiance.gouv.fr" ou encore sur l'application du même nom.

Le but : plus de transparence !

Concrètement, cela signifie que si demain vous souhaitez vous rendre dans un restaurant et connaître son niveau d'hygiène. C'est possible désormais en un clic.

Mais attention, ce dispositif ne porte que sur l'hygiène et non sur des critères tels que les qualités gustatives de votre repas.



Les données sont présentées sur une carte interactive de France permettant de rechercher un établissement par son nom ou son adresse.

Vous pouvez aussi connaître les résultats pour les produits d'origine animale (transformés ou non transformés) que vous achetez en entrant les 8 à 9 chiffres du numéro de l'agrément inscrit sur l'estampille sanitaire.

Vous pouvez également filtrer la catégorie d'établissement recherché, ou simplement parcourir la carte. Vous trouvez alors les informations suivantes : nom de l'établissement, date de la dernière inspection et niveau d'hygiène. Il existe 4 niveaux : "très satisfaisant", "satisfaisant", "à améliorer" ou encore "à corriger de manière urgente"

Si l'établissement auquel vous vous intéressez se retrouve estampillé d'un sourire inversé, peu de chance qu'il soit encore ouvert.

En effet, dans ce cas précis, l'établissement est soumis à une fermeture administrative, au retrait ou à la suspension de l'agrément sanitaire ! Il faut savoir que si vous cherchez un établissement et que vous ne le trouvez pas, c'est sans doute parce qu'il n'a pas encore été inspecté. De plus, sachez que l'information est limitée à un an. Par exemple, en avril 2018 vous n'aurez plus les résultats d'avril 2017.



Le mot du mois : TRAVAIL

L'origine étymologique du mot TRAVAIL se trouve dans le mot latin TRIPALIUM. Ce mot désignait un instrument d'immobilisation et de torture constitué de trois pieux.

Cet instrument était utilisé par les Romains pour punir les esclaves rebelles.

Toute similitude avec la situation que vivent de plus en plus de salariés et d'agents de la DGFIP est une pure coïncidence.



Le Général de Gaulle est de retour. Après un appel à la résistance prononcé lors d'un piratage télévisuel il se lance dans une ultime bataille pour la grandeur de la France, toujours vaillant sous son képi à deux étoiles, ce revenant passionné l'opinion. A-t-il vécu cent vingt ans ? S'est-il fait congeler ? S'agit-il d'un imposteur ? Ce général un rien foutraque vit avec son temps : il prône la relance de l'agriculture française par la marijuana, l'ajout d'une fête musulmane au calendrier, mais ranime surtout avec ferveur les idéaux de la vieille Europe. ; c'est une croisade loufoque contre l'obsession sécuritaire et hygiéniste, contre la standardisation des sociétés et pour le retour de l'œuf mayonnaise maison dans les bistros

"... Sur le téléviseur au salon démarrait le générique du *grand voyage*, Mustapha considérait tristement son DVD quand il entendit la voix de sa femme : Mouss, viens régler l'écran, s'il te plaît ... y'a de la friture En mari dévoué, il revint sur ses pas pour constater effectivement que des striures blanches et noires masquaient l'image.... Soudain derrière le crachotement qui brouillait le générique, monsieur Zeggai entendit un bourdonnement qui s'amplifia peu à peu : trois notes aiguës tournant rapidement sur elles mêmes, passionné de films de guerre, Mustapha reconnut aussitôt l'indicatif de Radio Londres dans les documentaires sur la Résistance. Pendant l'Occupation ce même signal sonore moulinait sur les postes à galène, suivies par quatre coups de tambour et la phrase rituelle : " les Français parlent aux Français ". Mouss échangea avec sa femme un regard anxieux, se demandant si cette perturbation ne précédait pas l'annonce d'une catastrophe ... Monsieur et Madame Zeggai distinguèrent alors au milieu de l'écran une silhouette assise derrière un micro. Et tandis que l'image en noir et blanc se stabilise, ils reconnurent enfin ce personnage familier à la haute silhouette, sous un képi à deux étoiles. Devant eux dans le flou d'un document historique se tenait l'homme qui avait longtemps symbolisé la France aux yeux du monde : le général de Gaulle....Au même moment Momo débarqua dans le salon en s'exclamant - Hé il se passe un truc bizarre. J'étais en train de zapper, et maintenant il n'y a qu'un seul programme sur toutes les chaînes ; un type déguisé en de Gaulle....

Merci à Benoît Duteurtre pour " le retour du Général "

Benoît Duteurtre
Le retour du Général

